

*Alain Thomas ETAMANE MAHOP\**

**ÉCHEC DES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT DE RATTRAPAGE  
POSTINDEPENDANCE ET ACCROISSEMENT DE LA PAUVRETE AU  
CAMEROUN : 1960-2000**

**Failure in Making Up for the Post-Independence Delayed Development and  
Increasing Poverty in Cameroon: 1960-2000**

**Abstract:** Since obtaining its independence in 1960, the young state of Cameroon had to prove itself and become the master of its own destiny. In the realm of politics, political instability reigned in several regions of the country.

In terms of economics, the Cameroonian authorities mobilized themselves to develop the country and provide it with an environment that could foster prosperity. All this came about through the implementation of a policy of economic, social and cultural development through an indicative type of planification.

Unfortunately, between 1986 and 1994, Cameroon plunged into serious economic recession that left no sector untouched and consequently aggravated poverty in the country. Poverty came not only as a result of dependence on basic commodities, failure to implement certain strategies that revolved around the idea of replacing imported goods with locally made commodities, but most especially due to the social inconsistency of the structural adjustment programs (SAP). Henceforth, the fight against poverty depended too much on the decision of the Bretton Wood Institutions (BWI) to renew their criteria of analysis, as well as to make public aid for development available. The failures of the structural adjustment program proved that it was inefficient at dealing with the economic crises of Cameroon.

**Keywords:** strategies, development, post-independence, poverty, Cameroon

---

\* Université de Yaoundé I, Cameroun; alainwilliam2002@yahoo.fr.

\*

### Introduction

Si les années 60 avaient été marquées par un grand espoir de voir amorcer un processus irréversible de développement à travers l'ensemble de ce que l'on appelait le Tiers-monde et singulièrement l'Afrique, notre époque est celle de la désillusion. Le développement est en panne, sa théorie en crise, son idéologie l'objet de doute. L'accord pour constater la faillite du développement en Afrique est, hélas, général<sup>1</sup>.

La faillite étatique constitue depuis une vingtaine d'années le champ privilégié des recherches en histoire économique et sociale de l'Afrique contemporaine. Celles-ci mettaient l'accent sur le développement<sup>2</sup>. Dès son accession à l'indépendance en 1960, le Cameroun s'est vu confier les fonctions de production et de redistribution. Des modèles de développement de rattrapage allaient être mis en place<sup>3</sup>. Le monopole étatique sur le développement économique et la promotion sociale allaient être confortés par la planification économique et la mise en place des structures publiques et parapubliques<sup>4</sup>. Toutefois, la remise en cause du rôle moteur de l'intervention publique par la crise de 1986-87 ébranla la régulation politique camerounaise. Le rejet de l'État sur la société légitima les programmes d'ajustements structurels qui enterraient les politiques de l'État, providence contribuant à la précarisation de la situation sociale à l'accroissement de la pauvreté et de l'exclusion. Après avoir connu, entre 1960 et à 1975, une croissance équilibrée de 4% par an en moyenne, le Cameroun entra dans une phase critique au milieu des années 1980<sup>5</sup>. Malgré l'effort de planification, l'économie camerounaise restait débitrice de la situation internationale. L'impact négatif profond de cette récession sur le bien-être des camerounais conduisit à une « remise

---

<sup>1</sup> S. Amin, *La faillite du développement en Afrique et dans le tiers monde*, Paris, 1989, p.5. Cf., J. Giri, *L'Afrique en panne : Vingt cinq ans de développement*, Paris, 1986, pp.5-10.

<sup>2</sup> J. M. Ela, « Refus du développement ou échec de l'occidentalisation. Les voies de l'afrorenaissance », *Le Monde Diplomatique*, Octobre 1998, p. 3.

<sup>3</sup> Dès les indépendances, l'objectif économique des anciennes colonies était de combler les disparités de développement entre elles et les anciennes métropoles. La volonté de réduire, ce gap participait à une logique de mise en exergue du développement des pays du Nord en modèle universel. En Afrique, l'élaboration d'une telle stratégie s'est caractérisée par la promotion des politiques d'industrialisation et la planification économique.

<sup>4</sup> La planification était conçue comme un cadre de développement de l'activité économique qui permettait à l'État d'opérer une programmation du développement.

<sup>5</sup> J. Coussy, « Le conservatisme de la politique économique au Cameroun depuis l'indépendance : origines, rationalités et conséquences », cité par Geschiere et al, *L'économie politique du Cameroun*, Actes de la conférence de 1988, Leiden, ASC / Research reports, 1989, pp.3-5.

en cause de la viabilité des modes de régulation économique érigés depuis l'indépendance»<sup>6</sup>. De plus, ce renversement de conjoncture économique intervient après les chocs politiques de 1982-1984 liés à la crise de succession présidentielle, qui transforma la configuration politique et les différentes logiques distributives de l'État au Cameroun. Dès lors, malgré ce train des réformes politiques et économiques qui permit l'ajustement à la « *démocratie de marchés* », la persistance de l'État patrimonialisé ne fut pas plus ou moins la cause de l'échec<sup>7</sup> de la dynamique de reconstruction de l'État camerounais dans le cadre de l'ajustement structurel ?<sup>8</sup>. Cette étude présente l'histoire économique récente du Cameroun à travers la valorisation des bénéfices de l'économie de rente et l'échec des PAS qui ont accentué l'accroissement de la pauvreté au Cameroun.

#### **A- Le secteur agricole et l'économie du pétrole : deux éléments clés de la croissance au Cameroun (1960-1985)**

La période post indépendance au Cameroun se caractérisa par un développement économique sans précédent. Ainsi, les produits de rente, le tissu économique assez diversifié et une main d'œuvre adaptée, situaient le Cameroun dans la catégorie des pays à revenus intermédiaires. Toutefois, c'est dans la période d'expansion économique qu'allèrent naître les germes de la vulnérabilité structurelle de l'économie camerounaise, notamment la forte dépendance des recettes publiques à l'égard des recettes pétrolières et l'accumulation des dettes extérieures sans un accroissement subséquent des capacités de production des biens échangeables destinés à l'exportation<sup>9</sup>. La croissance économique post indépendance du Cameroun se distingua en ce sens que, la période 1960-1976 fut caractérisée par une croissance harmonieuse des secteurs : agricole, extractif, manufacturiers et tertiaire avec l'agriculture comme cadre stratégique d'accumulation<sup>10</sup>. La découverte et la mise en valeur des ressources pétrolières entre 1977 et 1985 provoquèrent un déplacement des centres de gravité de la croissance<sup>11</sup> inaugurant une période faste

---

<sup>6</sup> J. J. Aerts et al, *L'économie camerounaise : un espoir évanoui*, Paris, 2000, p.7.

<sup>7</sup> Ibid, pp.7-8.

<sup>8</sup> Z. Laida, *L'ordre mondial relâché*, Paris, 1993, p.16.

<sup>9</sup> F. Médard, « L'État patrimonialisé », *Politique africaine*, n°39, Septembre 1990, pp.25-36.

<sup>10</sup> P. Hugon, « Sortir de la récession et préparer l'après pétrole : le préalable politique », *Politique africaine*, n°62, Le Cameroun de l'entre deux, Juin 1996, p.36. Cf., M.E. Owona Nguini, « La sociogenèse de l'ordre politique au Cameroun entre autoritarisme et démocratie (1978-1996) : les régimes politiques et économiques de l'État au gré des conjonctures et des configurations socio-historiques », Thèse de Doctorat en Science Politique, Université de Bordeaux/ CEAN, 1997, p.187.

<sup>11</sup> Ibid, p.188.

avec une croissance économique moyenne de 13% entre 1977 et 1981 et de 8% entre 1982 et 1985<sup>12</sup>. Ainsi, de 1960 à 1985, les ressources rentières jouèrent un rôle important dans la dynamique de croissance favorable de l'économie camerounaise. L'exploitation des ressources pétrolières entraîna le recul du secteur primaire dont la contribution au PIB passa de 32% en 1979 à 21% en 1984-1985<sup>13</sup>. Celle des cultures de rente fut marquée par une intensification de la dynamique d'accumulation intensive dans la mesure où le système productif était fondé sur l'augmentation de la production et de l'investissement sur la recherche de gains de productivité<sup>14</sup>. Le secteur agricole, extensif dans la croissance camerounaise ne fut pas en reste.

Car, du début des années 1960 à la fin de la décennie 70, l'agriculture constitua l'élément moteur dans le développement de l'économie camerounaise. En effet, l'agriculture comptait pour 30% du PIB entre 1968 et 1976, avec un taux de croissance sectoriel annuel moyen de 3,7% et occupait près de 75% de la population active en 1982<sup>15</sup>. Dans le cadre de la programmation du développement, le secteur agricole en tant que secteur prioritaire se vit allouer 23,7% des 725 milliards de FCFA d'investissements du 4<sup>e</sup> plan quinquennal<sup>16</sup>. L'embellie agricole fut due en grande partie à la diversification des produits et des espaces de cultures. Le dynamisme de l'agriculture vivrière avec un taux de croissance de 4% permit aux populations d'atteindre l'autosuffisance alimentaire et à l'État de limiter les dépenses liées à l'exportation des ressources alimentaires<sup>17</sup>. L'agriculture de rente constituait donc un pivot politico-stratégique d'accumulation du surplus agricole. L'État et les agriculteurs disposaient à travers les produits de traite cacao, café, coton et bois d'importantes ressources de revenus<sup>18</sup>. L'euphorie pétrolière fut, à cet effet, un cadre de redynamisation des stratégies de substitution des importations.

La mise en valeur des champs pétroliers recentra les activités à forte intensité de capital<sup>19</sup>. L'État prit en charge le processus de recentrage de l'industrialisation. En effet, de 625.000 tonnes en 1978 à 1,7 millions de tonnes en 1979, la production pétrolière passa à 2,8 millions de tonnes et compta pour 17% du PIB et 45% des recettes globales de l'État<sup>20</sup>. La valeur brute des exportations

---

<sup>12</sup>J. Aerts et al, *L'économie*, p.16.

<sup>13</sup> J. Ngu, « The political economy of oil in Cameroon », cité par P. Geschiere et al, *L'économie politique*, p.109.

<sup>14</sup> Owona Nguini, « La sociogenèse de l'ordre politique au Cameroun », p.187.

<sup>15</sup> Aerts et al, *L'économie camerounaise*, pp.17-18.

<sup>16</sup> W. M. Delancey, « Agricultural productivity in Cameroon », cité par M. Schatzberg et al, *The political economy of Cameroon*, New York, 1986, pp.133.

<sup>17</sup> Aerts et al, *L'économie*, p.16.

<sup>18</sup> Schwartzberg et al, *The political economy*, pp.134-136.

<sup>19</sup> Owona Nguini, « La sociogenèse de l'ordre politique », p.193.

<sup>20</sup> J. Ngu, « The political economy of oil in Cameroon », p.109.

pétrolière passa de 12 millions de dollars à 1,5 milliard de dollars entre 1978 et 1985. Les ressources pétrolières devaient contribuer aux externalités positives, avec la mise sur pied de pôles de croissance et la création des grandes usines de transformation. De fait, le rôle central de la manne pétrolière pouvait s'entrevoir à travers l'évolution de la balance des biens et services jusqu'en 1977, enregistrant un solde légèrement négatif. De 1977 à 1979, le déficit se creusa sous l'effet d'une baisse des termes de l'échange. Avec l'exportation du pétrole, le solde extérieur se redressa fortement pour devenir positif après 1982. Toutefois, la régulation des ressources pétrolières allait accentuer les déséquilibres sociaux économiques couplée l'absence de plus d'une stratégie d'expansion et de diversification des branches industrielles tournées vers l'exportation, ainsi que le manque de compétitivité des produits, contribuèrent à la fragilité de l'économie camerounaise.

### **1- Des bases économiques fragiles**

Après avoir connu une dynamique de croissance entre 1977 et 1985 le Cameroun subit à partir de 1985, la récession la plus forte<sup>21</sup>. L'origine de cette crise est à rechercher dans des facteurs externes (la conjoncture défavorable des prix des produits de rente et la modification de la parité du dollar en FCFA)<sup>22</sup> et des facteurs internes<sup>23</sup>. Le développement de la crise révélait la fragilité d'une économie plus tournée vers la captation des produits de rente que vers le développement diversifié de son secteur productif<sup>24</sup>. Toutefois, si les logiques patrimoniales de recherche de rente sont une des causes de la crise, aussi que les stratégies d'import-substitution n'ont pas su jouer le rôle de contrepoids à la dépendance rentière de l'économie camerounaise. Le contre-choc pétrolier caractérisé par la dégradation des cours mondiaux du pétrole (60%) suscita une déstabilisation des finances publiques en 1985/86<sup>25</sup>. En monnaie nationale, les prix à l'exportation des produits pétroliers perdaient 42% en 1985/86 et 39% l'année suivante. Cette dégradation était due à la

---

<sup>21</sup> F. Roubaud, « Le modèle de développement camerounais 1965-1990 : de la croissance à la crise structurelle », cité par G. Courade, *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*, p.53. Cf., P. Hugon, « Sortir de la récession et préparer l'après pétrole », p.36.

<sup>22</sup> D. Ngongang, « Ajustement structurel, croissance et répartition : l'exemple du Cameroun », Thèse de Doctorat 3<sup>e</sup> Cycle en Sciences Économiques et de Gestion, Yaoundé, Université de Yaoundé II, 1993, p.70.

<sup>23</sup> G. Courade, *Le désarroi camerounais*, Paris, Karthala, 2000, pp.2-20.

<sup>24</sup> Aerts et al, *L'économie camerounaise*, p.32.

<sup>25</sup> D. Loukombo, « Incidences des trois chocs pétroliers sur les économies de la zone BEAC et nécessité absolue de mettre en place une structure économique plus diversifiée », *Études et statistiques de la BEAC*, n°138, Janvier 1987, pp.2-10.

baisse des prix exprimés en dollars et à la dépréciation du taux de change nominal du dollar par rapport au FCFA<sup>26</sup>.

L'économie camerounaise a été marquée par la chute des prix internationaux du cacao et café. Les autres cultures ont connu des fluctuations. C'est ainsi qu'en janvier 1987 le cacao camerounais se vendait à 30% inférieur à sa valeur de l'année précédente. Il passa de 1,01 dollar en 1984/85 à 0,90 dollar en 1987. Le café passa de 1,20 dollar en 1987 à 1,71 dollar en 1986. Le coton rapporta 28,8 milliards de FCFA en 84/85 avec une production de 97.502 tonnes chuta à 20,9 milliards de FCFA en 1985/86. Les exportations en valeur du coton passèrent de 9,4 milliards de FCFA à 7,9 milliards de FCFA à 7,9 milliards de FCFA entre 85/86 et 87/88<sup>27</sup>. Ainsi, la crise n'a pas seulement mis en exergue les limites de l'agriculture camerounaise. Elle révéla aussi que le secteur industriel n'était pas arrivé à se constituer en vecteur prépondérant de valeur ajoutée. Ce secteur était resté confronté du fait de sa dépendance technologique à des problèmes de compétitivité. Celle-ci étant affectée par la progression des produits bruts et semi finis, passait de 19,3% des importations d'équipements et biens industriels en 1979/80 à 20,6% en 1980/81 pour atteindre 28,6% en 1983/84 et représentait 75% des coûts unitaires de production<sup>28</sup>. Toutefois, face à l'ampleur de la crise, l'État camerounais fit preuve d'un certain conservatisme devant les chocs conjoncturels engendrant l'aggravation de la crise. L'ajustement structurel accentua à l'aggravation de la pauvreté

La dynamique d'ajustement structurel se caractérisa par le démantèlement progressif de l'État, par le déni de légitimité de son intervention dans le champ économique. Ces politiques reposaient sur l'idée que l'État en tant que structure productive avait échoué en Afrique<sup>29</sup> et que l'organisation économique régie par le libre jeu des forces du marché représentait la forme la plus efficiente d'allocation des ressources<sup>30</sup>. Les PAS nés dans un contexte de crise se voulaient transitoires et se donnaient pour objectif de réduire les déficits résultants de la gestion désastreuse de l'État au cours des années précédentes. La diminution du train de vie de l'État, la réduction des capacités de décision et d'action des États en matière économique au profit des institutions de Bretton Wood. Devenaient incontournables dans la

---

<sup>26</sup> S. Guillaumond, « Les conséquences sociales de l'ajustement en Afrique selon la politique de change », *Politique africaine*, n°45, mars 1992, pp.101-122.

<sup>27</sup> *Jeune Afrique*, n°1611, du 13 au 19 novembre 1991, p.48.

<sup>28</sup> Sur la question du faible financement des initiatives privées à faible intensité capitaliste et de la tendance à la non prise de risque des banques camerounaises, lire Owona Nguini, « L'État et les milieux d'affaires au Cameroun », pp.5-11.

<sup>29</sup> Banque mondiale, *L'Afrique subsaharienne de la crise à une croissance durable. Étude de prospective à long terme*, USA, Washington DC, 1989, p.73.

<sup>30</sup> A. Mbembe, « Du gouvernement privé indirect », *Politique africaine*, n°73, mars 1999, p.103.

conception et la conduite des politiques économiques. En engageant une stratégie d'ajustement entre 1987 et 1988 avec la compression de la demande publique et des investissements publics (- 40% en 1987/88 et - 45% en 1988/89 et une consommation de 7% entre 1987/88 à 2% en 1988/89), les autorités camerounaises allaient se tourner vers le FMI et la Banque mondiale. L'ajustement autonome céda la place à un ajustement dépendant avec l'accord de confirmation signé avec le FMI en 1989<sup>31</sup>.

## **2- L'ajustement réel et monétaire : un cadre de refondation des systèmes productifs**

Le consensus de Washington, fondement théorique des PAS<sup>32</sup>, pouvait se résumer comme suit : rationalisation des dépenses publiques et désengagement économique de l'État, réforme fiscale et libéralisation financière, concurrence, libéralisation commerciale, démonopolisation du commerce extérieure, privatisation des entreprises publiques, mobilisations des investissements directs étrangers. Au demeurant, si l'ajustement réel eut comme effets négatifs la chute de la demande intérieure entraînant la désindustrialisation, l'explosion du chômage et une informatisation rapide de l'économie, l'ajustement monétaire à travers la dévaluation du FCFA en 1994 permit une relance des exportations et un certain redressement de l'économie camerounaise. Les contraintes de l'ajustement favorisèrent la montée en puissance d'un mouvement de désétatisation et mirent en question les bases d'une régulation planifiée. Ce mouvement se traduisit par la baisse des salaires et la compression des effectifs du personnel de l'État, le désengagement de l'État dans les secteurs productifs (filères agricoles et certains complexes agro-industriels)<sup>33</sup>. C'est la raison pour laquelle on passa de plus de 60% en 1992-93 à la baisse des salaires de 20 à 30%. Aussi, la restructuration des dépenses publiques se traduisit par un désengagement des secteurs sociaux à travers la diminution des dépenses de santé, d'éducation et des transferts sociaux. Ce retrait des subventions aux organismes sociaux couplé à une inflation des prix due à la déréglementation et à la baisse du pouvoir d'achat des ménages allait conduire à une dégradation des conditions de vie des populations camerounaises<sup>34</sup>. Malgré les effets d'ajustement réel, la compétitive globale de l'économie apparut en 1993 comme

---

<sup>31</sup> A. Kouamé et al, *Crise, réformes des politiques et emploi à Yaoundé*, Paris, 2001, pp.6-8.

<sup>32</sup> Ibid., pp.10-18.

<sup>33</sup> J. Herrera, « La nature de crise financière camerounaise et les mesures d'ajustement structurel pour la combattre. Faut-il ajuster le programme ? » Cité par G. Courade, *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*, Paris, 1994, p.49.

<sup>34</sup> P. Hugon, « Incidences sociales des politiques d'ajustement », *Revue Tiers-Monde*, n°117, J-M, 1989, pp.80-85.

fortement dégradée et seul un ajustement monétaire pouvait corriger une telle différence de prix. La dévaluation devait conduire à un rétablissement du déficit primaire de l'État. Les institutions de Bretton Wood mettaient l'accent sur la perte de la compétitivité résultant de la forte surévaluation du FCFA<sup>35</sup>. La dévaluation eut un impact important en matière de recettes budgétaires grâce à l'expansion du PIB et à la baisse fiscale tout d'abord, mais aussi par la revalorisation des recettes douanières.

Tout compte fait, l'incohérence de la dynamique du marché dans le cadre de l'ajustement au Cameroun conduisit à la paupérisation des citoyens après l'échec des trois PAS (1988-89 ; 1991-92 ; 1994-95)<sup>36</sup>. Si les PAS permirent à certains égards de rétablir les équilibres macroéconomiques, ils ne purent pas promouvoir de nouvelles dynamiques de croissance<sup>37</sup>, vu que le processus de libéralisation politique fut enclenché dans les années 1990 avec la mise en œuvre des politiques orientées vers la promotion de la démocratisation et des valeurs. On assista à une idéalisation du régime démocratique et de la bonne gestion des affaires publiques érigées de l'aide au développement des pays pauvres<sup>38</sup>. Toutefois, si le processus de démocratisation favorisa une certaine transparence dans les rouages de l'État, il n'élimina pas pour autant le fonctionnement patrimonial de l'État africain, contribuant à accroître les inégalités nationales et la pauvreté.

### **B- La dynamique de la pauvreté et l'appauvrissement au Cameroun**

Le Cameroun est un pays d'une diversité étonnante et d'un potentiel enviable<sup>39</sup>. Tout au long de la période 1965-85, le pays a enregistré des taux de croissance élevés, voire parfois très élevés. Les observateurs extérieurs, y compris la Banque mondiale, faisaient l'éloge de sa performance. Cependant, l'Enquête Budget Consommation (EBC) des ménages de 1983/84 a mis en exergue à la fois un degré élevé de pauvreté absolue dans les zones rurales et de profondes inégalités dans la distribution des revenus, tant dans les zones rurales qu'urbaines, ainsi que dans

---

<sup>35</sup> La dévaluation affectait principalement la balance commerciale d'un pays qui représentait la différence entre la valeur de ses exportations et celle de ses importations.

<sup>36</sup> Le Cameroun avait conclu cinq PAS avec le FMI. Mais seul l'accord de 1997-2000 a été convenablement exécuté.

<sup>37</sup> H. Ben. Hammouda, *L'économie politique du post-ajustement*, Paris, 1999, p.8-9. Cf., *Les économies d'Afrique Centrale*, CEA-CDRAC, 2002.

<sup>38</sup> J. Du Bois de Gaudesson et al, « La crise permanente de l'État et la recherche difficile de nouveaux modèles de régulation », *Afrique contemporaine*, n°199, Juillet-Septembre, 2001, p.18.

<sup>39</sup> G. Bwele, *Encyclopédie de la République Unie du Cameroun*, Douala, Les Nouvelles Editions Africaines Edyness, 1981, p.10.



l'ensemble du pays<sup>40</sup>. Il existe très peu de données sur la pauvreté et la répartition des revenus des années 1960, avant la période de croissance rapide<sup>41</sup>. Il est cependant clair que le taux de croissance économique élevé ne s'est pas avéré suffisant pour réduire la pauvreté ou pour mieux équilibrer la répartition des revenus au cours de la période 1965-85.

Depuis 1985, on a assisté à un renversement brusque et bien documenté des performances de l'économie. Le PIB par habitant a diminué de 6,3% par an entre 1985 et 1993, ce qui s'est traduit par une baisse de 6% de la consommation privée par habitant<sup>42</sup>. Ceci représente une chute cumulée de la consommation moyenne par habitant de plus de 40% en huit ans, soit l'une des plus douloureuses connues par un pays, en particulier après la période prolongée de croissance des vingt années précédentes. Par conséquent, la pauvreté structurelle qui existait bien avant la crise s'est combinée avec l'appauvrissement rapide résultant de la crise économique de 1985-93, pour devenir un problème grave pour le Cameroun. Aussi, la détérioration de la situation économique au Cameroun a été attribuée en partie à des facteurs extérieurs très défavorables, notamment à la chute des prix des exportations, à la baisse des exportations et des revenus pétroliers et au niveau élevé du service de la dette extérieure<sup>43</sup>. Ces facteurs ont effectivement eu pour effet d'accélérer et de généraliser la crise. De 1985 à 1988, les termes de l'échange du Cameroun ont baissé de plus de moitié, ce qui signifie que le volume des exportations aurait dû doubler pour assurer un volume constant d'importations. Depuis lors, les termes de l'échange se sont encore détériorés, quoiqu'à un rythme moins effréné qu'au milieu des années 80. L'effet des facteurs extérieurs a été considérablement aggravé par la perte marquée de la compétitivité. En 1985, le taux de change réel effectif du Cameroun est monté en flèche et en 1992, le taux de change réel effectif se situait à 162 (sur la base de 1985=100), alors qu'il aurait dû tomber à 38 pour correspondre à l'évolution des termes de l'échange. Le Cameroun n'avait aucun contrôle direct sur les principales causes de cette évolution : l'appréciation du franc français au sein du système monétaire européen qui a entraîné dans son sillage le franc CFA et la décision du gouvernement nigérian de dévaluer le naira en 1985/86<sup>44</sup>.

---

<sup>40</sup> MINPLAT, *Enquête emploi pilote auprès des ménages en Afrique : une approche à partir du cas camerounais*, Genève, Institut International d'Etudes sociales, 1990, pp.8-9.

<sup>41</sup> G. De Monchy et al, *Cameroun : évolution économique rétrospective et perspectives macro-économiques à l'horizon 1995*, DIAL, 1991, pp.5-7.

<sup>42</sup> MINPLAT, *Enquête emploi pilote auprès des ménages en Afrique*, p.7.

<sup>43</sup> *Encyclopédie de la République Unie du Cameroun : L'économie*, Tome 3, les Nouvelles Editions Africaines, Yaoundé, 1981, p.281-282.

<sup>44</sup> R. Sandretto et al, « La faillite du système bancaire africain. Autopsie et implication d'un désastre : l'exemple camerounais », *Informations et commentaires*, n°83, Juin 1993, pp.15-30.

La perte de marchés de production entraîna aussi une diminution de la demande de main d'œuvre, ce qui limita les possibilités d'emploi et de revenu pour tous les Camerounais. Le mode d'insertion sur le marché du travail joua fortement sur la structure des revenus perçus par les groupes de ménages. Les données disponibles sur l'emploi démontrent le ralentissement de la demande de main d'œuvre dans les secteurs formels. En vue des difficultés des employeurs de comprimer leur main d'œuvre, ils ont limité les recrutements et les réductions ont été réalisées à travers l'attrition<sup>45</sup>. En même temps, certaines entreprises notamment ces dernières années avaient massivement réduit leur main d'œuvre, à la suite des faillites et des liquidations. Le seul secteur en accroissement sur le plan du nombre d'employés fut l'administration publique qui eut une expansion d'environ 10% entre 1985/86 et 1991/92. Cette expansion de l'emploi public n'absorba qu'un nombre très limité de ceux se présentant sur le marché du travail.

Par ailleurs, le corollaire du déclin du secteur formel, signalant les difficultés d'insertion sur le marché du travail fut la régression massive des taux de scolarisation en raison de la montée en puissance du secteur informel dans l'économie camerounaise<sup>46</sup>. Alors que la proportion des salariés au sein de la population active occupée était supérieure à 65% en 1983, et qu'elle atteignait encore 63% en 1987 en 1983 elle ne dépassait pas 50%. Celui-ci devint à mesure que la crise s'aggravait, le principal pourvoyeur d'emplois. Ainsi, en 1992, plus de quatre emplois créés sur cinq l'avaient été dans le secteur informel. L'envolée du chômage constituait le premier indicateur de la difficulté d'insertion des camerounais sur le marché du travail<sup>47</sup>. Il passa en l'espace de 10 ans de 7,3% de la population active à 24,6%. Aujourd'hui, le taux de chômage urbain au Cameroun est l'un des plus élevés d'Afrique et très largement supérieur à ceux enregistrés en Amérique Latine ou en Asie, et les jeunes sont les plus vulnérables avec un taux de chômage des 20-24 ans supérieur à 40%. Le chômage a fortement augmenté les dernières années et, contrairement à la période de 1983, il frappe, en premier lieu, les diplômés du supérieur<sup>48</sup>.

L'effondrement des revenus et des possibilités des gains avait soumis le marché du travail à de graves tensions, les individus et les ménages de Yaoundé et

---

<sup>45</sup> S. Inack Inack, *Etude relative à la réduction du personnel du secteur public et à son redéploiement en Afrique : cas du Cameroun*, Addis Abéba, OIT-PECTA, 1992, pp.13-14.

<sup>46</sup> DIAL-DSCN, Séminaire sur l'emploi et le secteur informel au Cameroun, Yaoundé, Novembre 1993, p.17.

<sup>47</sup> Ibid.

<sup>48</sup> A. Ngassam et al, « Enquête budget-consommation de 1983/1984 : synthèse méthodologique, opérations sur le terrain et exploitation des données », Yaoundé, 1987, pp.13-14.

Douala avaient intensifié et diversifié leur travail pour accroître leurs revenus<sup>49</sup>. Le marché de l'emploi au Cameroun fut débordé et le secteur informel lui-même débordé. Les tensions auxquelles fut soumis le marché du travail avaient entraîné une nette diminution des salaires réels. Les gains dans le secteur informel où les pauvres urbains tiraient l'essentiel des leurs moyens d'existence furent particulièrement sensibles. Même avant les événements de fin 1993 et début 1994, les gains moyens dans ce secteur se situaient bien au dessous du seuil de pauvreté. Le secteur informel ne permit pas de sortir de la pauvreté, au contraire, il enfonça d'avantage les individus<sup>50</sup>.

### 1- Un profil de pauvreté

Les données de l'enquête budget consommation de 1983-84 faisaient apparaître que, les tendances de croissance de l'économie camerounaise étaient très divergentes, conduisant à une inégalité considérable parmi les groupes socio-économiques et les régions du pays. Sur la base de la répartition des dépenses de consommation en 1983/84, on a défini comme pauvres tous les ménages dont la consommation par habitant se situait à 40% ou moins de la distribution totale, ce qui correspondait à un niveau de consommation de moins de la distribution totale de 78.000 franc CFA. Les ménages pauvres et très pauvres ne représentaient en 1983/84 que quelque 20% et 8%, respectivement, de la consommation totale. La consommation alimentaire par habitant des ménages pauvres représentait le quart de celle des ménages ne vivant pas dans la pauvreté. Les disparités étaient encore plus grandes pour la consommation totale, la consommation moyenne par habitant des ménages non pauvres s'élevant à 287.300 francs CFA contre 36.700 francs CFA pour les plus pauvres et 50.500 francs CFA pour les pauvres. La situation par rapport à la pauvreté des ménages est caractérisée par la structure (âge et sexe), la taille, le niveau d'éducation et la localisation des ménages.

**Tableau 01** : Données de base par groupe de pauvreté, 1983/84 en FCFA et pour cent.

	<b>Extrême pauvreté</b>	<b>Pauvreté</b>	<b>Intermédiaire</b>	<b>Non pauvre</b>	<b>Cameroun</b>
<b>% ménages personnes et plus</b>	64	59	44	30	45

<sup>49</sup> A. Tabi Abodo et al, *La restructuration du secteur public au Cameroun et les effets sur le marché du travail*, Yaoundé, BIT/IIES, 1987, pp.27-28.

<sup>50</sup> Ibid, p.29.

<b>Consommation alimentaire per capita</b>	22.800	30.8000	54.600	119.200	105.000
<b>Consommation totale per capita</b>	36.7000	50.500	96.000	287.300	152.000
<b>% enfants 0-5</b>	23	23	20	17	21
<b>% enfants 6-15</b>	33	31	28	24	29
<b>% population jamais à l'école</b>	64	62	54	44	55

Source : DSRP-DSCN, Rapports ECAM I

L'analyse de ce tableau indique que, en 1983/84, il existait de fortes disparités régionales dans la consommation annuelle par habitant. La localisation géographique constitue donc un net indicateur de la pauvreté. En 1983/84, les ménages pauvres étaient concentrés dans les zones rurales, près de 50% dans le Sud et 38% dans le Nord du pays<sup>51</sup>.

S'agissant de l'évolution de la pauvreté en 1993, nous notons que la deuxième moitié de 1980 a été marquée par un appauvrissement rapide au Cameroun et on a observé un déclin marqué de la consommation per capita. Les données d'enquêtes indiquent que, la pauvreté urbaine a nettement augmenté. Moins de 1% des ménages de Yaoundé et Douala vivaient au-dessous du seuil de pauvreté en 1983. Ils sont passés à 20% pour Yaoundé et 30% pour Douala en 1993. Les données pour Yaoundé semblent indiquer que la consommation moyenne par habitant est tombée en valeur nominale, de 454.500 francs CFA en 1983 à 305.000 francs CFA en 1993<sup>52</sup>. Si l'on tient compte des variations des prix relatifs entre ces deux dates, la consommation annuelle par habitant se chiffrait à 231.000 francs CFA, soit une réduction en valeur de quelque 50%. A Yaoundé on peut placer l'évolution de ces tendances dans une perspective plus large. En 1964, la consommation par habitant s'élevait à 56.000 francs CFA, soit 336.000 francs CFA de 1993.

Au niveau de la baisse de la consommation, elle n'a pas été la même pour tous. Si tous les groupes de ménages ont vu leur consommation sensiblement

<sup>51</sup> F. Roubaud, *Cameroun : un profil de la pauvreté*, Juin 1994, pp.10-12.

<sup>52</sup> Ibid.

diminuer, ce sont les plus pauvres qui se sont révélés les plus vulnérables<sup>53</sup>. En effet, les ménages qui demeuraient dans le secteur moderne ont été comparativement protégés, tout en subissant toutefois une réduction de 20% à 30% de leur consommation par habitant. Les ménages du secteur informel ont pâti d'une contraction de la demande et d'une baisse des prix des biens et services qu'ils vendaient et leur consommation a reculé de 40%<sup>54</sup>. La pauvreté rurale est un phénomène massivement rural au Cameroun. 01 ménage sur 02 vit selon les estimations, au dessous du seuil de pauvreté. Les zones rurales n'ont pas été épargnées par la crise économique et la pauvreté s'y est considérablement aggravée ces dernières années. Au regard du seuil de pauvreté au Cameroun, 30,1% des ménages sont pauvres ; mais le taux pauvreté est plus élevé dans le monde rural 39,7% qu'en zone urbaine 12,3% selon les résultats de 2001 (ECAM II)<sup>55</sup>. Même si l'analyse des résultats des deux enquêtes (ECAM I et II montra que le taux de pauvreté a régressé d'environ 13 points sur 5 ans passant de 63,3 à 40,2% de la population), il est clair que l'incidence de la pauvreté varie selon les milieux de résidences, les régions et situations personnelles.

**Tableau 02** : Évolution du taux de pauvreté au Cameroun de 1996 à 2001 (%).

<b>Années Nomenclature</b>	<b>1996</b>	<b>2001</b>	<b>Variations en (%)</b>
<b>Incidences</b>	---	---	---
<b>Rural</b>	59,6	49,9	-9,7
<b>Urbain</b>	44,4	22,1	-19,3
<b>Total</b>	53,3	40,2	-13,1
<b>Profondeur</b>	---	---	---
<b>Rural</b>	21,5	18,3	-3,2
<b>Urbain</b>	14,7	6,3	-8,2
<b>Total</b>	19,1	14,1	-5,0

Source : DSRP-DSCN, Rapports ECAM II 2002.

<sup>53</sup> C. Tchamda et al, « Un essai de caractérisation de la pauvreté à Yaoundé », communication présentée au séminaire de Yaoundé sur l'emploi et le secteur informel au Cameroun, 24-25 novembre 1993, p.6.

<sup>54</sup> A. Nougua, « Représentations sociales du travail au Cameroun : le cas du secteur informel à Yaoundé », Thèse de Doctorat en Sociologie, Université de Yaoundé I, 1993, pp.34-35.

<sup>55</sup> Ibid.

L'analyse de ce tableau montre qu'en 2001, 8 pauvres sur 10 vivaient en milieu rural et l'incidence de la pauvreté y était plus du double de l'incidence en milieu urbain. Ceci s'expliquait par le fait que la majorité des Camerounais qui vivaient en zone rurale était confrontée aux conditions naturelles<sup>56</sup>. L'Adamaoua possédait le taux le plus élevé en zone urbaine 39,1%, le Nord-Ouest en milieu rural 61,2%, l'Extrême-nord 56,3%, le Nord 50,1%. Les régions les moins touchées étaient le Sud, le Sud-ouest et le Littoral.

**Tableau 03 : Pauvreté et milieu de résidence en 2002.**

	Dla	Yde	Ada	CE	Est	E.N	Litt	N	N.O	O	S	S.O
<b>Urbain</b>	10,3	13,3	39,1	13,3	15,3	34,3	19,0	32,3	17,5	30,4	23,9	10,5
<b>Rural</b>	---	---	52,5	51,4	48,0	59,0	47,8	55,3	61,2	43,8	32,5	43,5

Source : MINEFI-DSCN, ECAM II, 2002.

L'analyse du tableau suivant montre que la pauvreté en milieu rural était distribuée en zones agro-écologiques. L'incidence la plus élevée était en zone forestière et dans les hauts plateaux. Ce phénomène était en net recul soit 55,4% et 50,7% en 2001 contre 72,5% et 62,9% en 1996. Soit une régression de 17,1 points et 12,2 points respectivement. La détermination du profil de pauvreté au Cameroun se présente comme une étape décisive et nécessaire à la mise sur pied des stratégies efficaces de lutte contre la pauvreté.

Les prix à la production de la plupart des produits ont nettement diminué pendant la période. Cette baisse a été de 42%, selon les estimations, pour les cultures à l'exportation<sup>57</sup>. L'érosion du revenu réel provenant de l'exploitation des cultures à l'exportation atteint selon les estimations, quelques 60% pendant la période. En ce qui concerne les cultures vivrières, la chute des prix entre 1983 et 1993 a été particulièrement sévère. La production agricole par tête s'est dégradée à la fin des

<sup>56</sup> I. Tamba, *Stratégies de désendettement et politiques de développement au Cameroun : ruptures, permanences ou continuité ?* Yaoundé, 2002, p.79.

<sup>57</sup> En effet, le Cameroun à l'instar des pays producteurs des matières premières et agricoles est affecté par la détérioration constante des termes de l'échange. La chute des prix internationaux des principaux produits d'exportation (pétrole, café et cacao) a entraîné une détérioration des termes de l'échange de près de 40% au cours de la période 1985/87. La détérioration des termes de l'échange a entraîné une forte contraction en valeur des exportations des biens et services avec son impact sur les revenus de l'Etat, des ménages et des entreprises. En effet, au cours de la période 1970/71 à 1984/85, l'économie camerounaise a connu plusieurs phases d'évolution : une période de croissance moyenne entre 1970/71 et 1978/79 au cours de laquelle le PIB a atteint le seuil moyen annuel de 15% en termes nominaux et de l'ordre de 4,5% en termes relatifs.

années 80. Le revenu total provenant de l'agriculture (cultures à l'exportation et vivrières y compris l'autoconsommation) a diminué de 16% en valeur entre 1985 et 1993. Si l'on tient compte de la croissance démographique estimée à 2% par an dans les zones rurales par habitant a été la même pour tous les ménages ruraux et que les prix à la consommation se sont accrus de 10% seulement contre 30% à Yaoundé, le nombre de ménages ruraux vivant au-dessous du seuil de pauvreté passait quand à lui de 49% à 71% pendant cette période.

## **2- Vers la prise de conscience du phénomène de pauvreté au Cameroun**

Il faut craindre que, le concept éradication de la pauvreté ne soit un mode qui va passer un concert de belles élaborations théoriques unanimement entretenues pendant un certain temps qui s'essouffle pour et avant d'être remplacé par un autre concept opportuniste, mais suffisamment mobilisateur de ressources et d'énergies<sup>58</sup>.

La lutte contre la pauvreté s'est érigée aujourd'hui comme un impératif moral catégorique visant à promouvoir l'économie des institutions de Breton Wood<sup>59</sup>. Toutefois, l'histoire de la pauvreté est liée à celle de l'humanité mais la montée en puissance de la problématique de la pauvreté est relativement récente<sup>60</sup>. Devant l'aggravation de la pauvreté et l'accroissement de l'écart entre le Nord et le Sud, la pauvreté est devenue une préoccupation majeure dans les pays africains en raison de ses conséquences sur la stabilité politique, économique et sociale de ces pays. La population pauvre de l'Afrique subsaharienne est passée de 18,4% en 1987 à 24,3% en 1998<sup>61</sup>. Toutefois, le retrait de l'État des secteurs sociaux dans le cadre des PAS et la crise de l'endettement qui a suivi a entraîné une paupérisation accrue des populations du Cameroun. Le rapport du PNUD de 1998 sur la pauvreté au Cameroun estimait à 50,6% la proportion de la population pauvre. Les organismes des Nations Unies, notamment le PNUD et l'UNICEF allaient être les précurseurs en mettant à nu les conséquences néfastes des PAS. C'est ainsi qu'en 1987 l'UNICEF publiait un ouvrage intitulé *L'ajustement à visage humain qui a conduit à la prise en compte de la dimension sociale de l'ajustement (DSA)*. Et en mars 1995 à Copenhague, le sommet mondial fit de l'élimination de la pauvreté l'un de ses buts essentiels.

---

<sup>58</sup> A. Sall et al, *La pauvreté, une fatalité ? Promouvoir l'autonomie et la sécurité humaine des groupes défavorisés*, Paris, 2002, p.59.

<sup>59</sup> B. Lautier, « Sous la morale. La politique, la Banque mondiale et la lutte contre la pauvreté », n°82, *Politique africaine*, n°82, Juin 2001, p.169.

<sup>60</sup> A. Sen, *L'économie une science morale*, Paris, 1999, pp.5-7.

<sup>61</sup> World Bank, *Poverty reduction and the World Bank progress in fiscal 1999*, Washington DC, 1999, pp.2-3.

Les problèmes associés à une pauvreté systémique et généralisée dont il est question ne peuvent être résolus par l'Etat à lui seul ou par quiconque agissant d'une manière isolée. L'instauration d'un climat propice à la lutte contre la pauvreté au Cameroun exige des politiques et des réformes institutionnelles vigoureuses qui mobilisent toute la société, ou le gouvernement qui définit la politique, loue un rôle catalyseur et de facilitateur. Il faut donc avant tout, que le gouvernement prenne l'engagement ferme de réduire la pauvreté. Etre prêt à s'attaquer aux problèmes de performance et de gestion des institutions publiques et privées à tous les niveaux, renforcer la qualité, la prévisibilité et la transparence est un élément essentiel d'une réduction durable de la pauvreté au Cameroun. L'amélioration de la performance doit être étroitement liée à une attention accrue au service en faveur des pauvres.

### **Conclusion**

En définitive, l'échec des stratégies de développement de rattrapage postindépendance a conduit à un accroissement de la corruption comme source de pauvreté et d'exclusion au Cameroun. Or, la population camerounaise est la force et l'avenir du pays. Il incombe aux institutions nationales d'exploiter et d'appuyer cette force fondamentale. Aux dires des ménages des régionaux, les institutions en question ne s'acquittent pas actuellement de cette fonction primordialement de développement. L'impression qui se dégage est que l'action gouvernementale à l'échelon local est mal perçue et ne vise pas à satisfaire aux besoins des pauvres. Si la croissance économique est manifestement une condition nécessaire à la résorption de la pauvreté, elle doit obligatoirement s'accompagner d'une réforme des institutions afin que, les services sociaux puissent être efficacement fournis et que les pauvres puissent, au bout du compte, prendre eux-mêmes en main leur processus de développement. Toutefois, la présence des problèmes sociaux donne lieu à un ensemble de soupçons sur l'adaptation du modèle occidental au contexte africain, qui a comme conséquence l'accroissement de la pauvreté, notamment les inégalités sociales, la réduction des salaires, l'effondrement des budgets familiaux, le chômage et le tribalisme dans notre pays.

### **Sources et références bibliographiques**

- AERTS. J. et al, *L'économie camerounaise : un espoir évanoui*, Paris, Karthala, 2000.
- AMIN. S, *La faillite du développement en Afrique et dans le tiers monde*, Paris, l'Harmattan, 1989.
- ANONYME, *Jeune Afrique*, n°1611, du 13 au 19 novembre 1991



- BANQUE MONDIALE, *L'Afrique subsaharienne de la crise à une croissance durable. Etude de prospective à long terme*, USA, Washington DC, 1989.
- BEN. HAMMOUDA. H, *L'économie politique du post-ajustement*, Paris, Karthala, 1999.
- BWELE. G. *Encyclopédie de la République Unie du Cameroun*, Douala, Les Nouvelles Editions Africaines Edyness, 1981.
- COURADE. G. *Le désarroi camerounais*, Paris, Karthala, 2000.
- COUSSY. J, « Le conservatisme de la politique économique au Cameroun depuis l'indépendance : origines, rationalités et conséquences' », cité par Geschiere et al, *L'économie politique du Cameroun*, Actes de la conférence de 1988, Leiden, ASC-Research reports, 1989.
- DE GAUDESSON. J. et al, « La crise permanente de l'État et la recherche difficile de nouveaux modèles de régulation' », *Afrique contemporaine*, n°199, Juillet-Septembre, 2001.
- DELANCEY. W. M, « Agricultural productivity in Cameroon », cité par M. Schatzberg et al, *The political economy of Cameroon*, New York, Praeger, 1986.
- DE MONCHY. G et al, *Cameroun : évolution économique rétrospective et perspectives macro-économiques à l'horizon 1995*, DIAL, 1991.
- DIAL-DSCN, Séminaire sur l'emploi et le secteur informel au Cameroun, Yaoundé, Novembre 1993.
- DINAMONA. L, « Incidences des trois chocs pétroliers sur les économies de la zone BEAC et nécessité absolue de mettre en place une structure économique plus diversifiée », *Etudes et statistiques de la BEAC*, n°138, Janvier 1987.
- ELA. J. M, « Refus du développement ou échec de l'occidentalisation. Les voies de l'afro-rennaissance », *Le Monde Diplomatique*, Octobre 1998.
- GIRI. J, *L'Afrique en panne : Vingt cinq ans de développement*, Paris, Karthala, 1986.
- GUILLAUMOND. S, « Les conséquences sociales de l'ajustement en Afrique selon la politique de change », *Politique africaine*, n°45, mars 1992.
- HERRERA. J, « La nature de crise financière camerounaise et les mesures d'ajustement structurel pour la combattre. Faut-il ajuster le programme ? » Cité par G. Courade, *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement*, Paris, Karthala, 1994.
- HUGON. P, « Sortir de la récession et préparer l'après pétrole : le préalable politique », *Politique africaine*, n°62, Le Cameroun de l'entre deux, Juin 1996.
- « Incidences sociales des politiques d'ajustement », *Revue Tiers-Monde*, n°117, J-M, 1989.
- INACK INACK. S. *Etude relative à la réduction du personnel du secteur public et à son redéploiement en Afrique : cas du Cameroun*, Addis Abéba, OIT-PECTA, 1992.

- KOUAME. A, et al, *Crise, reformes des politiques et emploi à Yaoundé*, Paris, Centre français sur la population et le développement, 2001.
- LAUTIER. B. « Sous la morale. La politique, la Banque mondiale et la lutte contre la pauvreté », n°82, *Politique africaine*, n°82, Juin 2001.
- MEDARD. F, « L'État patrimonialisé », *Politique africaine*, n°39, Septembre 1990.
- MBEMBE. A, « Du gouvernement privé indirect », *Politique africaine*, n°73, mars 1999.
- MINPLAT, *Enquête emploi pilote auprès des ménages en Afrique : une approche à partir du cas camerounais*, Genève, Institut International d'Etudes sociales, 1990.
- MINEFI, *Encyclopédie de la République Unie du Cameroun : L'économie*, Tome 3, les Nouvelles Editions Africaines, Yaoundé, 1981.
- NGASSAM. A et al, « Enquête budget-consommation de 1983/1984 : synthèse méthodologique, opérations sur le terrain et exploitation des données », Yaoundé, 1987.
- NGU. J, « The political economy of oil in Cameroon », cité par Geschiere et al, *L'économie politique*, p.109.
- NGONGANG. D, « Ajustement structurel, croissance et répartition : l'exemple du Cameroun », Thèse de Doctorat 3<sup>e</sup> cycle en Sciences Economiques et de Gestion, Yaoundé, Université de Yaoundé II, 1993.
- NOUGA. A. « Représentations sociales du travail au Cameroun : le cas du secteur informel à Yaoundé », Thèse de Doctorat en Sociologie, Université de Yaoundé I, 1993.
- OWONA NGUINI. M.E, « La sociogenèse de l'ordre politique au Cameroun entre autoritarisme et démocratie (1978-1996) : les régimes politiques et économiques de l'État au gré des conjonctures et des configurations socio-historiques' », Thèse de Doctorat en Sciences Politiques, Université de Bordeaux/ CEAN, 1997.
- ROUBAUD. F, « Le modèle de développement camerounais 1965-1990 : de la croissance à la crise structurelle », cité par G. Courade, *Le village camerounais à l'heure de l'ajustement. Cameroun : un profil de la pauvreté*, Juin 1994
- SALL. A. et al, *La pauvreté, une fatalité ? Promouvoir l'autonomie et la sécurité humaine des groupes défavorisés*, Paris, Karthala, 2002.
- SANDRETTO. R. et al, « La faillite du système bancaire africain. Autopsie et implication d'un désastre : l'exemple camerounais », *Informations et commentaires*, n°83, Juin 1993.
- SEN. A, *L'économie une science morale*, Paris, La découverte, 1999.
- World Bank, *Poverty reduction and the World Bank progress in fiscal 1999*, Washington DC, 1999.
- TABI ABODO. A. et al, *La restructuration du secteur public au Cameroun et les effets sur le marché du travail*, Yaoundé, BIT/IIES, 1987.

TAMBA. I, *Stratégies de désendettement et politiques de développement au Cameroun : ruptures, permanences ou continuité ?* FES-SEDDIS et CREDDA, Yaoundé, 2002.

TCHAMDA. C. et al, « Un essai de caractérisation de la pauvreté à Yaoundé », communication présentée au séminaire de Yaoundé sur l'emploi et le secteur informel au Cameroun, 24-25 novembre 1993.

ZAKI. L, *L'ordre mondial relâché*, Paris, FNSP, 1993.